

Préinscription, inscription à l'école de Tantonville année 2024 2025

La préinscription :

La première inscription à l'école de Tantonville se fait sous forme de préinscription :

- Auprès du syndicat scolaire des deux Tilleuls :

mails :

sis.desdeuxtilleuls@orange.fr

mairie-tantonville@wanadoo.fr

coordonnées téléphoniques : 03 83 52 46 74

L'inscription en petite section concerne les enfants nés en 2021 pour une rentrée en septembre 2024.

Vous devez produire les documents suivants :

- **livret de famille** ou **extrait de naissance de l'enfant**
- **justificatif de domicile** datant de moins de 6 mois (*facture EDF, téléphone hors portable, quittance de loyer, facture d'eau, relevé de taxe foncière ou d'habitation,...*)
- document attestant que l'enfant est à **jour des vaccinations obligatoires** (*photocopie du carnet de santé ou certificat médical*)
- **certificat de radiation** de l'ancienne école (*si l'enfant est déjà scolarisé*). Document pouvant être fourni ultérieurement.

Un certificat de préinscription est remis à la famille.

IMPORTANT : Le certificat de préinscription obtenu auprès du SIS des deux Tilleuls est obligatoire, sans lui, les parents ne pourront être reçus par la directrice.

L'inscription scolaire :

Munie du **certificat de préinscription obligatoire**, la famille contacte la directrice de l'école pour confirmer l'inscription scolaire de l'enfant.

Les inscriptions se dérouleront à l'école de Tantonville sur rendez-vous au 03 83 52 51 48 ou de préférence par mail : ce.0541588h@ac-nancy-metz.fr

Les parents concernés sont invités à prendre contact le plus rapidement possible.

Par avance merci.

Une porte ouverte sera organisée en juin, l'enseignante de la classe maternelle informera les parents par mail des modalités d'organisation de celle-ci.

Chantal Gaspard, directrice

Périscolaire /Cantine :

Pour les inscriptions au service périscolaire et/ou à la cantine, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante :

famillesruralestantonville@gmail.com